



AUTREMENT DIT
La correspondance manuscrite se meurt > 10



ÉPAGNY
Pas d'antenne de téléphonie pour Swisscom > 16

FRIBOURG-GOTTÉRON
Matte ne sera plus l'assistant de Zenhäusern > 19



LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

MARDI 3 FÉVRIER 2015 | N° 102 • 144^e année | Samedi Fr. 3.70 | Semaine Fr. 2.70
Abonnements 026 426 44 66 | Rédaction 026 426 44 11 | www.laliberte.ch | Scoop lecteur 026 426 44 44 | Publicité 026 426 42 42

MARDI-IMMO > 31 À 33

JA 1700 Fribourg 1



VIRGINIE DESPENTES
«On a peur les uns des autres»

Le premier volet de sa trilogie «Vernon Subutex» campe des héros dont les rêves de jeunesse rock ont pris du plomb dans l'aile. > 29

INITIATIVE DU PDC
Georges Godel fait bande à part

Le Fribourgeois est l'un des rares argentiers cantonaux à soutenir l'initiative du PDC pour l'exonération fiscale des allocations familiales. > 7

ENSEIGNANTS
Fribourg ouvert à la discussion

Le Conseil d'Etat a accepté d'ouvrir des discussions avec l'organisation faîtière des enseignants, pour économiser 4.4 millions de francs. > 13

UNI DE LAUSANNE
La bibliothèque va s'agrandir

A Dorigny, la «Banane» doublera sa capacité. Divorcée du réseau romand, la bibliothèque stockera ses données dans le «cloud» planétaire. > 18

SOMMAIRE

Forum lecteurs	2
Bourse	4
Cinéma	30
Radio-Télévision	34
Jeux et mots croisés	35
Avis mortuaires	24/26



Le bas de laine gagne en attrait



BANQUES SUISSES • Les Suisses vont-ils vider leurs carnets d'épargne et glisser leurs économies dans des bas de laine? Si saugrenue soit-elle, la question commence pourtant bel et bien à se poser pour les épargnants du pays depuis que la Banque nationale suisse (BNS) a instauré un taux négatif. Censée affaiblir le franc qui a atteint la quasi-parité avec l'euro depuis l'abandon du taux plancher, cette mesure a des effets pernicieux en Suisse. Elle frappe pour l'instant surtout les gros déposants comme les banques, les entreprises ou les caisses de pension. Mais les petits épargnants pourraient à leur tour devoir payer pour laisser leur argent sur un compte d'épargne, plutôt que d'encaisser un intérêt. Explications. > 3

Le baiser trompeur des Européens à la Suisse

LIBRE CIRCULATION • Malgré l'accueil chaleureux réservé à Simonetta Sommaruga par le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, hier à Bruxelles, celui-ci a redit ses «quatre vérités» à la présidente de la Confédération. Après le vote du 9 février 2014, l'Europe veut bien discuter, mais pas question de renégocier la libre circulation des travailleurs! > 7



Abolir le numerus clausus des notaires?

FRIBOURG • Les députés Raoul Girard (ps) et Benoît Rey (pcs) veulent abolir le numerus clausus qui limite à 42 le nombre des notaires du canton depuis 1986. Ils considèrent qu'une libéralisation contribuera à faire baisser les tarifs, tout en ne craignant pas une arrivée massive de nouveaux notaires. Cette question est au cœur des travaux actuels de révision de la loi. > 11



PUBLICITÉ

Visitez notre grande exposition!

BLOECHLE CUISINES SA
CUISINES SUR MESURE

Estavayer-le-Lac • T. 026 663 99 00 • www.bloechle.ch

PLAGE DE VIE

De l'esprit chevaleresque du pharmacien

J'étais dans le train quand j'ai découvert la bête. Noire, goulue et gigotante, elle s'était nichée entre mon majeur et mon index et, littéralement, elle me suçait le sang. Ça ne m'a pas plu. Ça m'a même passablement dégoûtée et plongée dans un sentiment de relative détresse. Bien entendu, pas moyen de m'en débarrasser. Une tique, ça s'accroche. Mes compagnons trouvaient la situation particulièrement cocasse. Je dirais même plus: ça les faisait braire de rire, les ânes. Vingt minutes plus tard, je saute sur le quai et me

retourne sur la pharmacie. Là, je trouverai assurément le chevalier servant qui saura me secourir (contrairement aux deux inutiles que j'avais jusqu'alors eu la faiblesse d'appeler «amis»). Mais derrière le comptoir, point de prince, seulement un homme avec le sens du commerce: «J'ai une pince à tique, ça vous coûtera 17 fr.» Alors que je lui demande s'il ne peut pas tout simplement m'enlever «ça», il rétorque: «C'est la pince ou rien. Et moi je ne vais pas le faire pour vous. Vous n'avez qu'à aller à l'hôpital.» AML

PUBLICITÉ

DL CONSEILS EN FINANCEMENT IMMOBILIER

LAUSANNE (SIEGE) | SUCCURSALES DANS TOUTE LA SUISSE ROMANDE

DL MET À VOTRE DISPOSITION UN NOUVEAU SITE INTERNET PERFORMANT AU SERVICE DE VOS PROJETS.

www.d-l.ch

Le Conseil d'Etat va chercher des alternatives avec les enseignants

ÉCONOMIES • Le gouvernement accepte de se mettre à table avec la FEDE. D'ici à décembre, un groupe paritaire cherchera à économiser 4,4 millions autrement.



En avril 2014, les enseignants ont contesté dans la rue les mesures d'économies les touchant, et remis une pétition au Conseil d'Etat. A. ELLENA-BA

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Les 4,4 millions que le Conseil d'Etat souhaitait économiser cette année dans le secteur de l'enseignement, sont en suspens. Hier, le gouvernement a annoncé l'ouverture de discussions avec la FEDE, la fédération des associations du personnel de l'Etat. Selon cette dernière, il a accepté il y a une semaine de se mettre à table avec les représentants des enseignants. Objectif: trouver des solutions alternatives aux mesures d'économie présentées par le Conseil d'Etat en février 2014.

On se souvient que les quatorze mesures préconisées, principalement pour le degré primaire et le secondaire 2, avaient suscité la colère des enseignants. En avril, quelque 2000 d'entre eux étaient descendus dans la rue clamer leur refus de ces mesures d'austérité. A cette occasion, ils avaient remis au Conseil d'Etat une pétition munie de 7300 signatures.

«Un premier pas»

Pour Gaëtan Emonet, président de la FAFE, la Fédération des associations fribourgeoises des enseignants, la décision d'ouvrir la discussion est «un succès». Mais cela n'est jamais qu'un «premier pas». «Globa-

lement, le paquet de mesures que nous a présenté le Conseil d'Etat en janvier, n'a pas varié depuis un an. Ce statu quo nous a surpris. Pour nous, il n'y avait dès lors que deux options: ou nous entrions dans un conflit musclé, ou nous entamions des discussions sur tous les défis que doit relever l'école fribourgeoise. La nouvelle loi scolaire va entrer en vigueur en août. Il y a aussi tout le concept de l'enseignement spécialisé. Nous voulons montrer au Conseil d'Etat que la situation dans les classes est de plus en plus difficile. Depuis quelques mois, je sens le vent tourner: le mécontentement de la base est toujours plus fort.»

Lors de la consultation au printemps 2014, la FAFE s'est contentée de rejeter en bloc le paquet d'économies, tout en demandant l'ouverture de discussions (et non de négociations, exclus). Gaëtan Emonet: «Si le Conseil d'Etat a accepté de discuter, c'est qu'il a pris nos menaces au sérieux. Nous avons des propositions à faire. C'est maintenant un moment important.»

Concrètement, un groupe de travail paritaire sera mis sur pied, que présidera Jean-Pierre Siggen, le chef de l'Instruction publique. Il

sera composé de cinq représentants (encore à définir) de la FEDE et de cinq représentants de l'Etat. L'objectif est d'aboutir à des propositions concertées.

«L'objectif du Conseil d'Etat reste: économiser 4,4 millions»

JEAN-PIERRE SIGGEN

«Le Conseil d'Etat peut envisager de modifier ou renoncer à certaines de ses propositions d'économie, et d'adopter de nouvelles mesures ou des mesures modifiées permettant d'atteindre l'objectif», écrit-il dans son communiqué. «Si la FEDE a des idées, c'est une bonne chose. Mais pour le Conseil d'Etat, l'objectif global reste: économiser ces 4,4 millions», insiste Jean-Pierre Siggen. Les partenaires se sont donné jusqu'au 1^{er} décembre prochain. «On a gagné une année», relève Gaëtan Emonet. «On se donne le temps. Le paquet est repoussé d'une année», nuance Jean-Pierre Siggen.

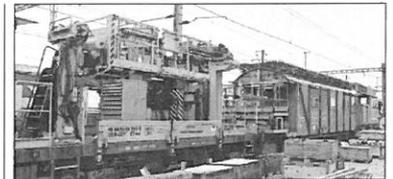
Traduits en pleins-temps, 4,4 millions équivalent à 44 postes.

Mais ce chiffre, avancé pour faciliter la comparaison, ne correspond pas qu'à des postes de travail. Il comprend aussi d'autres mesures, portant sur des moyens d'enseignement ou des réorganisations d'horaires, au secondaire 2 par exemple. D'ailleurs, certaines mesures ont déjà été introduites, comme le renoncement à une méthode d'anglais.

La BNS n'y changera rien

Hier, le Syndicat des services publics (SSP) a aussi réagi. Il demande toujours le retrait du paquet, considérant que la table ronde acceptée par le Conseil d'Etat n'est qu'un «tour de passe-passe», puisque le gouvernement «ne bouge pas d'un iota» sur le montant à économiser. Et de mettre cette position en regard des 48 millions inattendus que la BNS a annoncé en fin de semaine dernière vouloir verser au canton de Fribourg.

Un argument que Jean-Pierre Siggen écarte. «Si on peut se réjouir de cet apport, il ne résoudra pas les problèmes structurels du canton et il ne remet pas en question l'ensemble des mesures d'économie. Il ne faut pas seurrer: l'exercice comptable restera déficitaire.»



ACCIDENT CFF

Un acquittement général prononcé par le tribunal

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le Tribunal de la Sarine a prononcé, hier soir, un acquittement général dans l'affaire de l'accident ferroviaire mortel d'Autigny du 8 mars 2012. Le procureur Jean-Luc Mooser, qui avait requis des condamnations pour homicide par négligence à l'encontre d'un chef de chantier et d'un monteur de lignes de contact lui-même gravement blessé dans l'accident («LL» du 27 janvier), a annoncé qu'il fera appel.

Sur la base des nombreuses déclarations de témoins et d'experts recueillies lors de l'enquête et du procès, mais aussi en s'appuyant sur la reconstitution effectuée par le tribunal sur les lieux du drame, les juges sarinois, présidés par Alain Gautschi, sont arrivés à la conclusion qu'aucun manquement à ses devoirs ne pouvait être imputé au chef de chantier, un Fribourgeois de 46 ans qui exerçait aussi la fonction de chef de sécurité.

Quant au monteur de lignes de contact français de 51 ans, qui travaillait également dans la nacelle qui avait été emportée par un train de marchandises, provoquant la mort de son collègue, un employé CFF de 44 ans, il ne porte, selon le tribunal, aucune responsabilité dans la survenance de ce tragique accident. Tenant compte du désagrément que lui a causé sa présence sur le banc des accusés alors qu'il a déjà beaucoup souffert des conséquences de l'accident, les juges lui ont octroyé une indemnité pour tort moral de 1000 fr. Il percevra aussi plus de 27 000 fr. afin de rembourser ses frais de défense. Une somme de plus de 17 000 fr. a également été accordée à son coaccusé, aux mêmes fins. La totalité des frais de justice a été mise à la charge de l'Etat de Fribourg.

Le tribunal a notamment retenu que le chef de chantier – qui ne disposait d'aucune sentinelle à même de surveiller le trafic ferroviaire, malgré ses demandes répétées aux CFF – avait objectivement fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer la sécurité sur le site. Les onze nuits ayant précédé celle du 7 au 8 mars 2012 s'étaient d'ailleurs déroulées sans accroc, a rappelé le président Gautschi.

Au vu de la photo (CONFIGURATION des lieux et de celle du wagon-nacelle (PHOTO KEYSTONE) utilisé pour les travaux, le prévenu ne pouvait se rendre compte, à l'œil nu, que ses subordonnés empiétaient sur la voie ouverte au trafic. Il n'était en outre pas formé à l'utilisation dudit wagon et faisait confiance au spécialiste – en l'occurrence le malheureux employé CFF décédé dans l'accident.

Sans le dire frontalement, le tribunal estime donc que celui-ci porte une part de responsabilité dans l'accident. Un raisonnement que redoutait un peu l'avocat de la fille de la victime, qui va étudier la possibilité de faire appel. I

PUBLICITÉ

www.saint-paul.ch

Tout finit par une bonne impression

Parce que les nouvelles technologies bousculent nos traditions!

Saint-Paul
Imprimerie Druckerei
Une entreprise du groupe Saint-Paul

ÉTAT DE FRIBOURG

Des tweets, oui, mais en respectant les règles

CHRISTINE WUILLEMIN

L'Etat de Fribourg se met à l'ère des réseaux sociaux. Il encourage ses unités administratives et ses collaborateurs à favoriser les échanges avec les privés, les entreprises et les formations politiques. L'objectif: renforcer le dialogue en étant présent là où se trouvent de nombreux citoyens qui n'utilisent pas ou plus les canaux d'information et de communication traditionnels. Ceci en respectant des règles d'utilisation édictées dans un guide d'utilisation des médias sociaux qui vient d'être publié, informe le Conseil d'Etat dans un communiqué.

Le manuel a été rédigé à la suite de l'adoption, par le gouvernement, d'une stratégie d'utilisation des médias sociaux à l'Etat de Fribourg en 2012 et de plusieurs expériences pilotes menées depuis 2013. Durant cette phase test, la page Facebook du Conseil d'Etat a relaté la vie du collège gouvernemental, son action en faveur du canton

et ses activités. Des tweets réalisés en direct lors de journées de votations ont aussi permis une plus large interaction, précise le communiqué.

Au terme de cette expérience, le gouvernement a décidé d'étendre à toutes les unités qui le souhaitent la possibilité d'être présents sur les médias sociaux, en les encadrant par le biais d'un guide d'utilisation.

La première partie de ce guide règle l'usage des médias sociaux pour les unités administratives de l'Etat. La deuxième est consacrée aux normes visant les collaborateurs. «Si l'utilisation des médias sociaux est toujours réservée à des fins professionnelles, son emploi occasionnel à des fins privées est désormais toléré pour le personnel, dans les limites résultant de l'obligation de service de consacrer tout son temps à son travail», indique le communiqué. Des contrôles sont prévus en cas d'abus. I

RECTIFICATIF

LE BON NUMÉRO

Les conducteurs intéressés à participer au ballet automobile qui sera organisé par le Belluard Festival et la C^o mercimax l'été prochain ont reçu le mauvais contact pour s'y inscrire, hier, dans nos colonnes. Il faut composer le 026 321 24 20 et non le 026 321 20 24. Nos excuses.

PUBLICITÉ

5.- le litre d'essence?

Avec la taxe sur l'énergie, votre prochain plein pourrait vous coûter 250 francs.

Le 8 mars
Taxe énergie
NON

www.taxe-energie-non.ch